

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	66 QUAI DE JEMMAPES	Numéro	75110_007_06
Adresse du site	66, quai de Jemmapes	Hauteur	R+7 (25.20mètres)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts / Bouygues présent (120° et 340°) Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/11/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 38 rue de l'Échiquier et émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75010 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 90°, 230° et 340°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4m Lucarnes de toit entre 1m et 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 90° < 4V/m ; 230° < 2V/m ; 340° < 2V/m 5G : 90° < 4V/m ; 230° < 2V/m ; 340° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25.20m pour les faisceaux fixes et les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

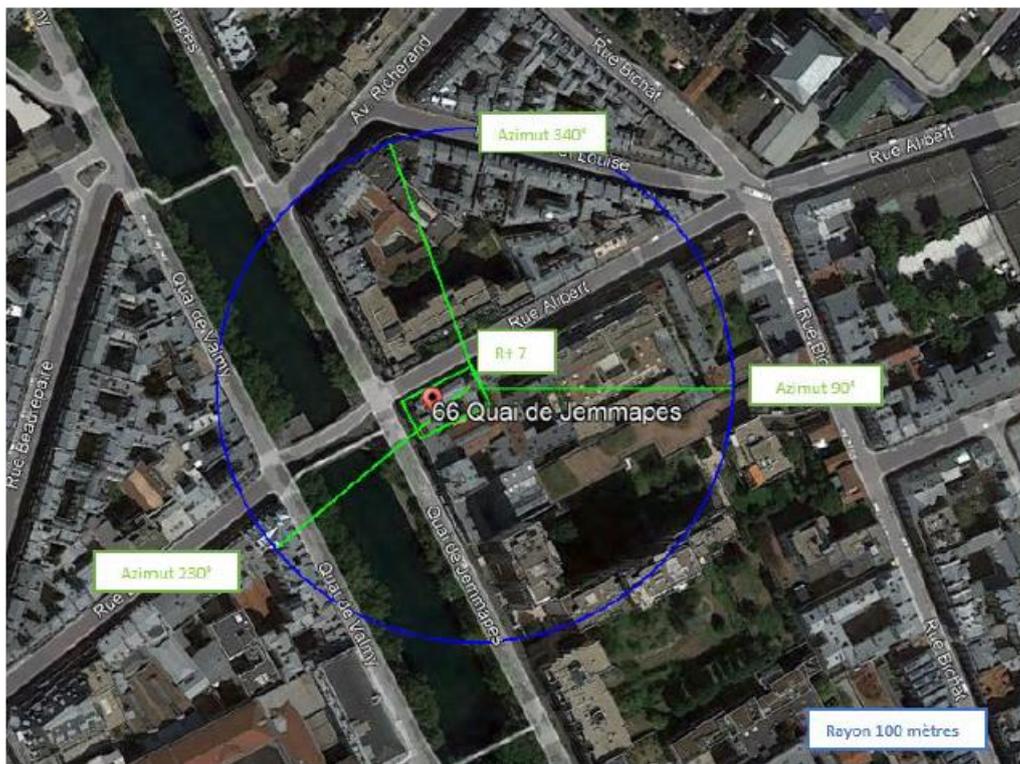
Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes. Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, dito la façade de l'immeuble. Les antennes
Zone technique	

Date :

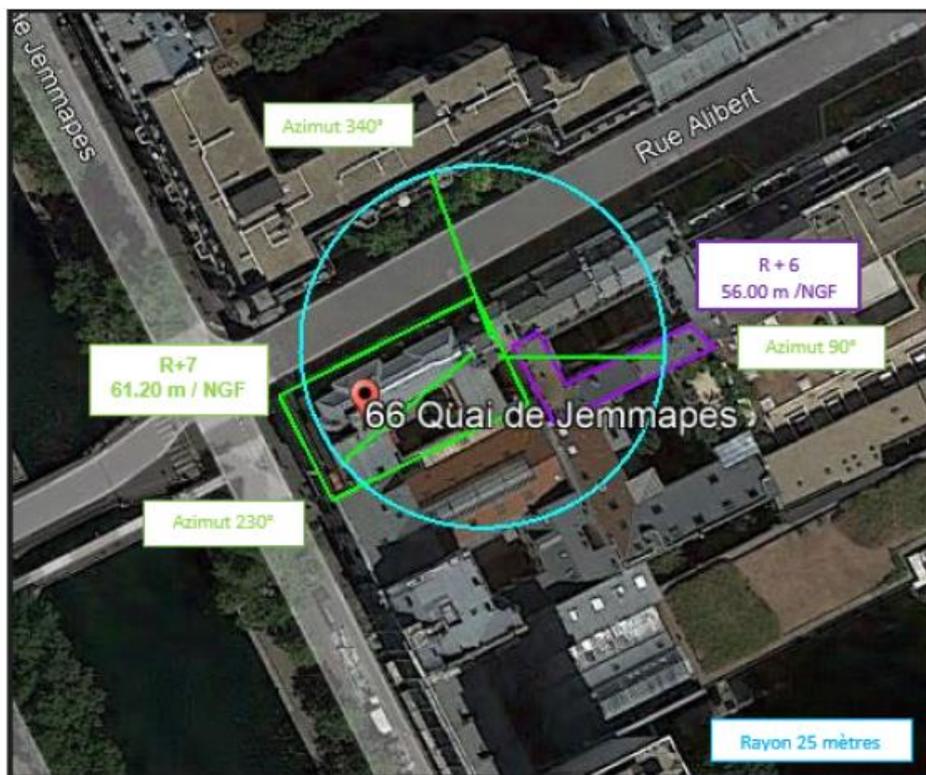
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 90°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 230°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 90°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 230°



Azimut 340°

